

Note adressée au BAPE dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet GNL Québec

Actuellement, je ne peux en aucun cas approuver ou accepter le projet GNL Québec (usine de liquéfaction, gazoduc et installations portuaires) en fonction des informations dont je dispose actuellement. À mon avis, ce projet doit faire l'objet d'une évaluation environnementale complète et transparente par le BAPE. Il est entre autres essentiel, contrairement à ce qui est envisagé actuellement, d'inclure les impacts et les coûts environnementaux du projet en amont et en aval sur le marché de l'énergie, de manière à couvrir tout le cycle de vie de l'utilisation du méthane, de l'extraction à la combustion finale.

Ce projet ne doit en aucun cas être utilisé pour le transport et l'exportation de méthane issu de techniques de fracturation hydraulique, beaucoup trop dommageables pour l'environnement, notamment quant à la pollution de l'eau de des risques de fuites à court et long termes de méthane après la fermeture des puits. Le méthane issu de la fracturation hydraulique ne constitue pas un combustible de substitution acceptable à des fins de transition énergétique. Les coûts sociaux et environnementaux et les risques associés au méthane issu de la fracturation hydraulique seront pris en compte si le projet est évalué sur l'ensemble du cycle de vie de l'utilisation du méthane.

En outre, si le projet devait être autorisé, il devrait absolument être accompagné de mesures assorties de garanties formelles quant aux risques d'émission accidentelle de méthane dans l'atmosphère.

Jean-Pierre Trudeau